

École secondaire Hormisdas-Gamelin

Programme d'éducation intermédiaire (PEI) du Baccalauréat International (IB)

Politique linguistique

Adoptée le 23 mars 2020

1. Philosophie de l'IB et de l'établissement

L'école a défini sa philosophie d'établissement en cohérence avec la déclaration de mission de l'IB et dans le but de répondre aux besoins diversifiés du bassin d'élèves de la région. Notre devise est «Ensemble, on est meilleurs», faisant ainsi référence à l'apport de tous les membres de la communauté, tant scolaire, locale qu'internationale, réunis pour apprendre et rendre le monde meilleur. Tout comme l'IB, la mission de l'école vise donc à impliquer les élèves, les parents, les enseignants, les autres membres de la communauté scolaire et la communauté locale dans l'apprentissage.

À travers le plan de réussite éducative de l'établissement, l'école a puisé ses objectifs à même le profil de l'apprenant et vise à :

- Avoir des élèves informés et engagés dans leur cheminement scolaire
 - L'orientation vise à développer la curiosité intellectuelle et à renseigner l'élève sur son cheminement scolaire.
- Maintenir et bonifier un milieu de vie avec un climat et une offre de service équilibrée où il fait bon vivre
 - L'orientation vise à former des élèves équilibrés tant au niveau affectif, psychologique que physique dans un endroit sain et propice à l'apprentissage.

Dans cet esprit, la politique linguistique vient fortement appuyer et consolider la politique d'évaluation, l'enseignement et l'apprentissage des élèves puisque le fondement de l'apprentissage est langagier. Elle implique les élèves, les enseignants, le personnel enseignant, la direction, les membres de la communauté scolaire et les parents. Tel qu'exigé par l'IB, elle vise plus spécifiquement l'apprentissage des langues, dont la langue principale selon la Charte de la langue française en vigueur au Québec: le français.

Au PEI, la politique linguistique tient compte de la *Progression des apprentissages* du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES), de la *Politique linguistique* du Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées (CSSCV). Elle s'appuie sur différents documents du PEI tels que le *Programme d'éducation intermédiaire: des principes à la pratique* et *Directives d'élaboration d'une politique linguistique dans l'établissement*. La politique d'évaluation s'appuie aussi sur différentes publications de l'IB telles que le *Matériel de soutien au coordonnateur* ainsi que les *Normes de mise en oeuvre et application concrètes (version 2020)*.

2. Publication et révision de la politique

L'actuelle politique d'évaluation est rendue publique via le site internet de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (ESHG). Elle fera l'objet d'une révision aux deux ans en tenant compte des données des récentes recherches en éducation ou plus ponctuellement selon les publications de l'IB, celles de la CSSCV et les besoins de l'établissement par une équipe de direction pédagogique du PEI, soit:

Rôles	Responsabilités
Direction du PEI	convoquer la révision; tenir compte des recommandations du personnel; rédiger la politique linguistique; diffuser la politique à la communauté et aux instances décisionnelle;
Coordination	réunir la documentation nécessaire dont celle mentionnée en bibliographie; sonder les élèves sur la politique linguistique participer activement à la révision, émettre des recommandations; diffuser la politique aux enseignants;
Comité de 3 à 5 enseignants et membres du personnel intéressés (orthopédagogue, bibliothécaire)	Participer activement à la révision; émettre des recommandations
Enseignants et membre du personnel	Comprendre, appliquer et soutenir la mise en oeuvre de la politique

3. Contexte de l'école et sa place parmi les écoles de l'IB

L'actuel contexte d'ESHG est celui d'une école de banlieue entourée d'un important milieu rural. Les enjeux d'intégration des nouveaux arrivants qui touchent les centres urbains depuis des décennies commencent à peine à poindre à l'horizon. En effet, 97,4% de nos élèves proviennent de milieu francophone. Les indicateurs socio-économiques sont à la hausse bien que l'on ne puisse pas qualifier l'école de milieu aisé et que d'importantes disparités existent. Dans ce contexte, la sensibilité internationale est parfois à développer puisque les élèves sont moins directement confrontés aux réalités pluriculturelles des centres urbains. Le PEI offre ainsi une vitrine sur le monde et vient faire vivre un défi à notre communauté.

Conséquemment, c'est donc pour appuyer cette ouverture sur le monde que s'inscrit l'actuelle politique linguistique. Elle vient soutenir et consolider les apprentissages authentiques et contextualisés de l'IB et du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES). De surcroît, elle vient affirmer le désir de l'établissement de promouvoir le bon usage du français, le développement de l'anglais et de l'apprentissage de l'espagnol en acquisition de langue.

4. Accessibilité au PEI

Afin d'être admis au PEI, les élèves doivent passer à travers un processus de sélection. Les élèves handicapés et en difficultés d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA) ont droit à leurs mesures adaptatives pour réussir le processus et peuvent être admis au programme, pourvu qu'ils réussissent cette sélection.

La sélection actuelle des élèves repose sur un examen de français ainsi qu'un examen de mathématiques, sur l'étude du bulletin de 5^e année du primaire (dernier bulletin au moment de la passation de l'examen), la recommandation de l'enseignant de l'école primaire et le test d'intérêt et de motivation *On veut te connaître* élaboré par la SÉBIQ. Il appartient à la direction du PEI d'orienter la sélection des élèves avec les données reçues. À moins d'un dossier académique et comportemental compromettant la réussite de l'élève au PEI, les candidatures qui ne sont pas acceptées sont mises sur une liste d'attente connue des parents.

L'actuel contexte social et linguistique de l'établissement est celui d'un milieu francophone. La candidature d'un élève provenant d'un milieu non francophone est fortement considérée si l'élève présente un bon dossier, ceci à la fois dans le but de favoriser la francisation et de favoriser l'ouverture culturelle qui caractérise le PEI.

La candidature d'un élève fréquentant le PEI dans une autre école de l'IB est priorisée. Considérant les places disponibles, un élève provenant d'un autre parcours scolaire pourra être admis au PEI à partir de la 2^e année du programme même s'il n'a pas passé à travers le processus de sélection

Bien que, pour des raisons économiques et administratives, le programme ne puisse pas être ouvert à tous les élèves de l'établissement, il demeure ouvert aux élèves de l'école qui en font la demande, pourvu qu'il y ait de la place dans les classes et que la liste d'attente soit épuisée.

Un élève qui veut quitter le PEI devrait être rencontré par la direction et une discussion avec les parents aura lieu pour connaître les raisons de son départ du programme. Lorsqu'une place se libère au PEI, la direction, en collaboration avec l'équipe, devrait faire des efforts pour la combler.

5. Principes et objectifs de la politique linguistique à ESHG

Un élève admis au PEI sous réserve de sélection réussie devrait en toute logique avoir les ressources internes et externes afin de bien compléter le programme. Tel que mentionné dans la politique d'inclusion et de besoins spéciaux ainsi que la politique d'évaluation, le principe de bien soutenir et encadrer l'élève doit prévaloir en ce qui a trait aux apprentissages et à ses évaluations.

L'apprentissage passant nécessairement par le développement langagier, quelques objectifs viennent soutenir ce principe général :

- Le développement de la langue française est la responsabilité de tous les enseignants et membres de la communauté scolaire. Parmi les bonnes pratiques, soulignons :
 - le bon usage de la langue d'enseignement;
 - les encouragements aux élèves à bien utiliser la langue, les attentes dans ce domaine clairement signifiées;
 - l'enseignement explicite du vocabulaire, des concepts et des contenus de façon à enrichir la culture et la langue communiquée chez les élèves;
 - la correction, en rétroaction formelle et informelle, d'un mauvais usage de la langue.
- L'évaluation sommative de l'usage du français s'effectue principalement dans le cours Langue et littérature.
- L'évaluation de l'usage du français de façon sommative peut s'effectuer dans d'autres matières lorsque le contexte s'y prête (utilisation du critère *Communication* en Sciences ou Individus et sociétés, par exemple). Toutefois, on doit garder à l'esprit de ne pas surcharger la correction d'un travail, tant pour le bien-être de l'élève que pour celui d'un enseignant.

La communication avec les parents est essentielle à la réussite des élèves. Une communication franche, ouverte et transparente est valorisée dans la mesure du possible à ESHG. Le portail de l'école est un instrument à privilégier pour la transmission régulière des résultats scolaires.

6. Francisation et multilinguisme au PEI à ESHG

ESHG est assujettie à la Charte québécoise de la langue française, étant une école publique québécoise. Conséquemment, l'enseignement est dispensé en français, exception faite des cours d'Acquisition de langue et de projets interdisciplinaires où une matière en Acquisition de langue serait sollicitée. Dans la réalisation de leur projet personnel, les élèves ont le choix de faire leur projet personnel et de rédiger le rapport en anglais ou en espagnol, pourvu qu'un enseignant soit apte à superviser et corriger le projet personnel ainsi rédigé.

Des élèves provenant des divers milieux culturels fréquentant l'école et ESHG étant ouverte sur le monde, le multilinguisme est reconnu en tant que réalité sociale, droit et richesse. Dans cet esprit, par parrainage, les élèves du PEI peuvent être invités à participer activement à l'intégration des nouveaux arrivants, qu'ils soient inscrits au PEI ou non. De même, s'appuyant sur la recherche, le PEI encourage la famille allophone à continuer la communication dans la langue d'origine à la maison, celle-ci aidant à consolider l'apprentissage d'autres langues dont le français.

Bien que l'enseignement soit dispensé en français, les élèves à l'aise pour rechercher et comprendre de l'information dans une autre langue peuvent utiliser celle-ci dans leurs travaux, de même que pour la communication lorsque le contexte s'y prête.

Advenant le cas où un élève éprouve un besoin en francisation, le responsable du dossier de francisation de l'établissement attribue, en collaboration avec les membres du personnel concernés, le soutien nécessaire.

Le PEI de l'école peut admettre des élèves en francisation au programme en cours de cheminement au secondaire si l'élève allophone se montre désireux de s'inscrire au programme et dont la réussite scolaire ne serait pas en péril.

Les efforts en francisation sont divers et adaptés aux élèves :

- classe de francisation,
- utilisation d'outils technologiques de traduction instantané tel Google traduction,
- travaux et exercices disponibles via un fichier partagé (via Microsoft OneDrive) rassemblés par le responsable de la francisation,
- accompagnement par un enseignant ou un membre du personnel,
- parrainage entre élèves,
- etc.

Une évaluation en francisation peut différer, momentanément, d'une évaluation critériée ou en pourcentage de façon à aider l'élève à s'intégrer à sa classe, au PEI et à ESHG. La francisation ainsi que son évaluation conduiront aux unités de travail et à l'évaluation critériée.

7. Enrichissement au PEI et dans les unités de travail

Le PEI d'ESHG fait partie de la Société des Écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie (SÉBIQ) et participe ainsi à un programme d'enrichissement culturel dans l'ensemble des matières. Culture et développement de la langue vont souvent de pair: en donnant le goût d'apprendre sur la culture, le PEI d'ESHG fait également la promotion de la langue. Ce programme d'enrichissement est documenté par un coordonnateur et consiste en:

- un enrichissement culturel en Langue et littérature:
 - Origine des mots ou expression;
 - Appréciation d'oeuvres théâtrales.
- un enrichissement culturel en Langue et littérature et en Acquisition de langue (anglais):
 - Rencontre avec des auteurs ou créateurs artistiques;
 - Oeuvres littéraires diversifiées.
- l'enseignement de l'espagnol en tant que langue tierce.

L'enrichissement consiste bel et bien en un enrichissement culturel intégré aux unités de travail et non nécessairement en un enrichissement évalué en surplus.

Diverses ressources tant scolaires que culturelles peuvent faciliter le développement langagier chez les élèves:

- des manuels ou autre matériel scolaires;
- des oeuvres littéraires diversifiées;
- des oeuvres théâtrales, cinématographiques ou audiovisuelles;
- la médiathèque de l'école contenant des oeuvres diversifiées;
- l'utilisation judicieuse de sites internet faisant la promotion de la connaissance du patrimoine de l'Humanité;
- la visite planifiée de musées faisant la promotion de la culture.

Par souci de diversifier les activités culturelles, de planifier le parcours langagier et l'enrichissement vécu par les élèves, le personnel enseignant se consulte en planification collective pour les travaux, voyages et activités à venir.



Conclusion

Le PEI d'ESHG conçoit avant tout la langue comme étant le fondement de l'apprentissage. De la sélection à la diplomation des élèves du PEI, l'établissement vise à accompagner chaque élève vers la réussite.

Bibliographie

CSCV, Recueil de gestion du secteur des ressources éducationnelle, politique linguistique, 2012.

IB, Langue et apprentissage dans les programmes de l'IB, Directives d'élaboration d'une politique linguistique au sein de l'établissement, 2012.

IB, Directives à l'intention des établissements pour l'autoévaluation de leur politique linguistique, 2012

IB, Matériel de soutien au coordonnateur,
https://ibpublishing.ibo.org/server2/rest/app/tsm.xql?doc=m_0_mypxx_tsm_1609_1_f&part=3&chapter=3 , page consultée le 16 décembre 2019.

IB, Programme d'Éducation Intermédiaire, Le programme d'éducation intermédiaire : Des Principes à la pratique, mis à jour en septembre 2017.

IB Normes de mise en oeuvre des programmes et applications concrètes (2019),
https://resources.ibo.org/ib/psp/Standards-and-Practices/works/edu_11162-51685?root=1.6.2.6.5&lang=fr, page consultée en novembre 2019